

25 novembre 1935

0
454

Monsieur Gaston Brière, Conservateur du Musée de Versailles
France

Monsieur,

Nous avons été très heureux d'être informés par M. Brus-
sel, au nom de l'Association Française d'Expansion et d'Echanges
artistiques, que vous avez consenti à collaborer à la grande ex-
position Courbet qui aura lieu avec le concours du Ministère de
l'Instruction Nationale de France et sous le haut patronage du
Président des Ministres M. Pierre Laval et de M. le Ministre de
l'Education Nationale, dans les salles du Musée des Beaux-Arts
de Zurich. Le jour de l'inauguration de cette Exposition, qui
durera du 14 décembre jusqu'au commencement du mois février,
étant proche, nous vous prions de vouloir bien nous signaler
la somme à laquelle nous avons à assurer la toile

"Portrait de Henri Rochefort, 1876"

appartenant au Musée de Versailles que vous voulez bien nous
confier au nom du Musée. Dès que nous connaissons la somme
nous informerons nos sociétés d'assurance de sorte que l'assu-
rance soit en vigueur à partir du moment où la toile est livrée
à notre expéditeur, jusqu'à son retour chez vous après la fin
de l'exposition. L'expédition dont les frais aller et retour
sont à la charge de notre musée, devra se faire grande vitesse,
port dû, avec la prescription formelle "en douane à Zurich", ce
qui évitera un arrêt de l'envoi à la frontière suisse; il passe-
ra immédiatement à Zurich où les formalités de douane se feront
sous nos yeux au moment du déballage de la toile, comme pour le
retour lorsque celle-ci sera remise dans sa caisse pour rentrer
chez vous.

A Paris nous avons chargé la maison Robinot au Grand Pa-
lais des Champs-Élysées de l'expédition aller et retour; à Ver-